



**Katrin JADIN**  
*Députée fédérale*  
*Echevine de la Ville d'Eupen*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Les sauts de puce aérien bientôt remplacés par le rail ?**  
*- Bruxelles, le 19 janvier 2021 -*

**L'un des engagements du "Green Deal" était de rendre les transports nettement plus respectueux de l'environnement, en mettant particulièrement l'accent sur une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre provenant des transports aériens et maritimes. En Europe, l'aviation représente actuellement à elle seule 14 % des émissions de gaz à effet de serre liées au transport.**

Ces dernières années, les préoccupations concernant les émissions de CO2 liées aux transports sont montées en hausse - avec une forte augmentation de l'aviation commerciale alors que l'Europe s'est engagée à réduire effectivement son empreinte carbone. Quant au transport de passagers, **une étude de l'UCL démontre que le train est plus compétitif que l'avion pour les distances inférieures à 450 km.** La députée fédérale Katrin JADIN (MR) a interpellé le ministre de la Mobilité, M. Georges GILKINET (ECOLO), concernant ladite étude et l'engagement de la Belgique dans le Green Deal européen.

Dans sa réponse, le ministre de la mobilité a souligné que la société est de plus en plus consciente de l'impact du transport aérien sur notre planète et que des **débats sur les vols de courts et moyens courriers ont lieu depuis un certain temps, tant au niveau national qu'international.** Une étude de l'ONG Transport&Environnement montre que les émissions pourraient être **réduites jusqu'à 11 % en cas de transition du trafic aérien intra-européen vers le rail.**

Selon le ministre GILKINET, **le SPF Mobilité et Transports vient de lancer sa propre étude afin d'analyser les possibilités de remplacer certains sauts de puce aérien à l'aéroport de Bruxelles et dans d'autres aéroports belges par des trains internationaux.** L'étude permettra **d'identifier les liaisons pour lesquelles un offre ferroviaire alternatif peut être créé et qui pourraient remplacer – entièrement ou partiellement – l'offre aérien.**

*« Plusieurs études confirment déjà l'attractivité du train pour les trajets de moins de 450 kilomètres, principalement sur base du **temps de trajet.** Cependant, d'autres facteurs jouent un rôle important dans le choix du mode de transport, comme par exemple **la qualité du service, le prix, les horaires et l'accessibilité des gares.** Une fois que ces critères seront favorables au voyage en train, les gens seront automatiquement plus attirés par le train. En tout cas, il reste encore beaucoup de travail à faire »,* déclare la Députée fédérale Katrin JADIN.

Enfin, le ministre a ajouté qu'une large consultation avec les principaux acteurs belges des secteurs ferroviaires et de l'aviation est prévue à cet égard. Les résultats de cette étude et de la large consultation sont attendus en septembre 2021.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS  
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATTRIN JADIN :**  
Tél. : 0478/333.417 | e-mail : [kattrin@jadin.be](mailto:kattrin@jadin.be)